

109. MORT DE JEAN-BAPTISTE (Mt. 14:6-12 ; Mc. 6:21-29)

Deux notes historiques

1) “Hérode” (Mc. 6:21)

Il s'agit d'**Hérode Antipas**, second fils d'**Hérode le Grand**. Il résidait habituellement à **Tibériade**, sur la rive ouest de la mer de Galilée, une ville qu'il avait lui-même fondée.

Lc. 3:1-2 “(1) La quinzième année du règne de Tibère César, lorsque Ponce Pilate était gouverneur de la Judée, **Hérode tétrarque de la Galilée**, son frère **Philippe tétrarque de l'Iturée** et du territoire de la Trachonite, **Lysanias tétrarque de l'Abilène**, (2) et du temps des souverains sacrificateurs **Anne** et **Caïphe**, la parole de Dieu fut adressée à Jean, fils de Zacharie, dans le désert.”

a) **Hérode le Grand** régnait encore au moment de la naissance de Jésus (et de Jean) :

Mt. 2:19-22 “(19) **Quand Hérode fut mort**, voici, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, en Egypte, (20) et dit : Lève-toi, prends le petit enfant et sa mère, et va dans le pays d'Israël, car **ceux qui en voulaient à la vie du petit enfant sont morts**. (21) Joseph se leva, prit le petit enfant et sa mère, et alla dans le pays d'Israël. (22) Mais, ayant appris qu'**Archélaüs** régnait sur la Judée à la place d'Hérode, son père, il craignit de s'y rendre ; et, divinement averti en songe, il se retira dans le territoire de la Galilée.”

• **Archélaüs** était l'aîné des deux fils du roi **Hérode le Grand** et de Malthace, une Samaritaine. Il fut élevé à Rome avec son frère cadet, **Hérode Antipas**.

Archélaüs fut accusé, en même temps que Philippe (fils d'Hérode le Grand et de Cléopâtre), de tentative de complot par son demi-frère Antipater, mais c'est ce dernier qui fut mis à mort. Hérode le Grand mourut peu après (-4), laissant presque tout le royaume à Archélaüs.

• **Archélaüs** se rendit alors à Rome auprès d'Auguste pour faire valider son accession au trône, mais il dut auparavant écraser une rébellion (3 000 morts). En conséquence, du fait des pressions d'une délégation juive, Archélaüs ne put devenir qu'**ethnarque** (titre inférieur à celui de roi).

• Son frère **Hérode Antipas**, qui avait essayé de l'évincer, n'obtint que la **tétrarchie** de Galilée (de -4 à +39). **Philippe** obtint l'est de la Galilée. C'est peu après ces événements que Joseph et Marie revinrent d'Egypte.

Archélaüs fut un **roi cruel** avec les Juifs et les Samaritains qui réussirent à le faire destituer vers +6. Il fut banni à Vienne, en Gaule.

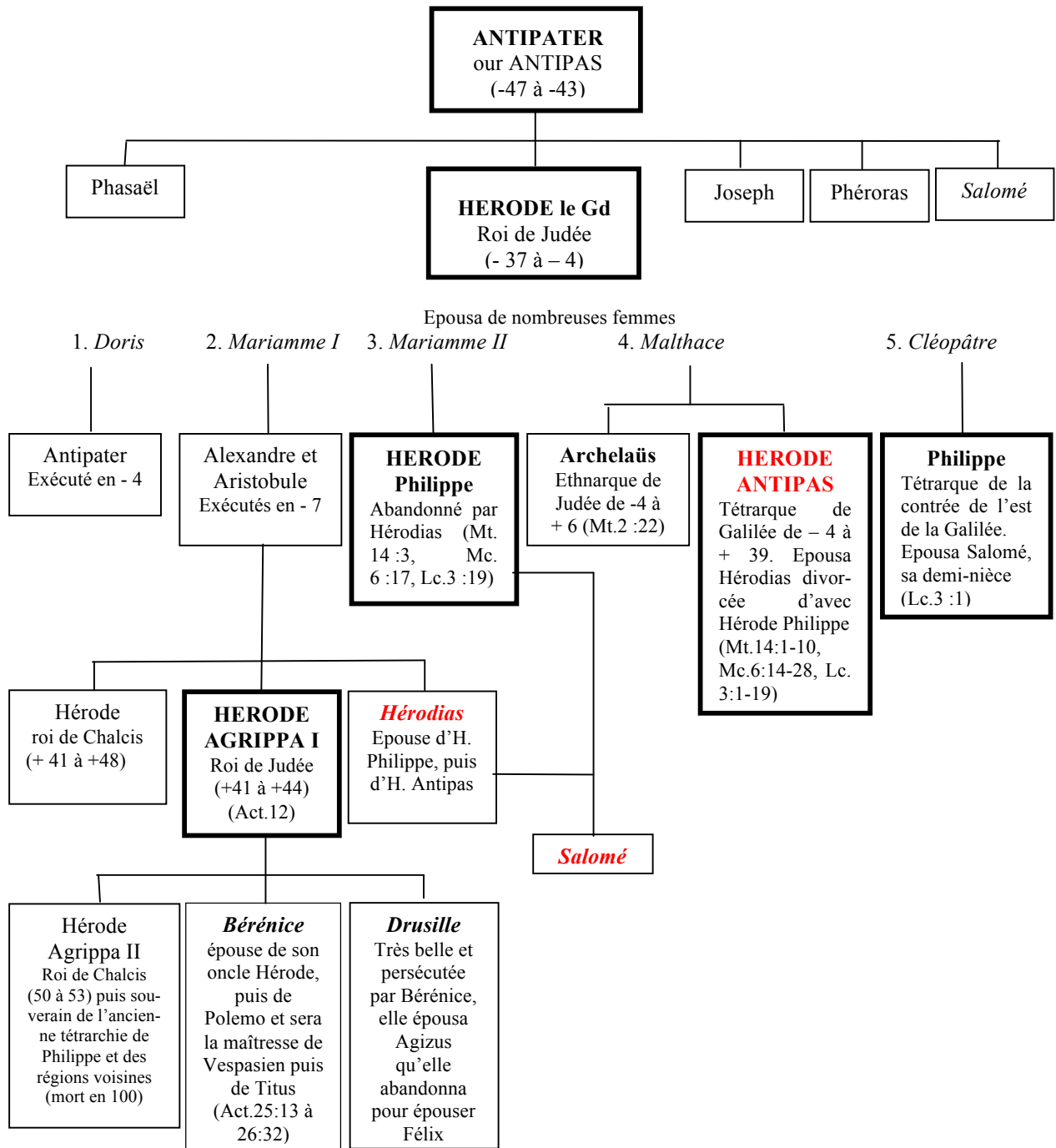
b) **Hérode Antipas** fils de Malthace la Samaritaine, gouvernait la **Galilée** et la **Pérée** avec le titre de “**tétrarque**” (= souverain de la quatrième partie d'un royaume, et plus tard ce titre fut attribué pour de plus petites portions de territoire). Il régna de l'an -4 à l'an +39.

Il avait d'abord épousé **une fille d'Arétas** (roi du royaume arabe des Nabatéens), puis la répudia pour épouser **Hérodiade**, divorcée de Hérode-Philippe (demi-frère d'Hérode Antipas ; Arétas lui déclara la guerre et le vainquit).

Jésus le qualifia de “**renard**” (Lc. 13:31,32) et s'éleva contre “**le levain d'Hérode**” (Mc. 8:15). Pilate lui envoya Jésus peu avant la crucifixion (Lc. 23:7-12; Act. 4:27).

Hérode Antipas fut le seul Hérode **rencontré** par Jésus.

La lignée des HERODE



2) “La fille d’Hérodiás” (Mt. 14:6)

a) “**Hérodiás**” (= “la gloire de la peau”), fille d’Aristobule (et donc petite fille d’Hérode le Grand) et de Bérénice, avait été l’épouse de son oncle **Hérode Philippe** (non pas Philippe le tétrarque, mais Philippe le Béotien).

Mais ce dernier avait été déshérité par son père Hérode le Grand et vivait à Rome. A la suite d’un passage à Rome d’Hérode Antipas sous le toit de son mari, “**Hérodiás**” avait divorcé pour épouser **Hérode Antipas** (qui était lui aussi son oncle, et le demi-frère de son premier mari). Elle était donc à la fois **nièce** et **belle-sœur** de ce second mari.

- Jean-Baptiste avait condamné ce mariage contraire à la Loi de Moïse (Lév. 18:16, 20:21).

Lév. 18:16 “Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton frère. C’est la nudité de ton frère.”

• De plus, Hérode Antipas n'avait pas hésité à répudier sans motif légitime son épouse (la fille du roi Aréatas) pour contracter ce second mariage.

b) “**Hérodiad**” poussa Hérode Antipas, son second mari, à réclamer la couronne de Judée détenue par **Hérode Agrippa I** (petit-fils d’Hérode le Grand, fils d’Aristobule et de Mariamne I, petite-fille d’Hyrcaan ; il régna de 41 à 44).

Mais, Agrippa ayant accusé Antipas de pacte avec les Parthes, l’empereur Caligula bannit Antipas en Gaule.

Selon Josephus (Ant.18.5), **la fille d’“Hérodiad”**, née de son premier mariage avec Philippe le Béotien (encore appelé Hérode Philippe), s'appelait **Salomé**. Celle-ci épousera son oncle **Philippe le Tétrarque**.

| MATTHIEU 14 | MARC 6 | LUC, JEAN |
|---|--|-----------|
| 6. Or, lorsqu'on célébra l'anniversaire de la naissance d'Hérode, la fille d'Hérodiad dansa au milieu des convives, et plut à Hérode, 7. de sorte qu'il promit avec serment de lui donner ce qu'elle demanderait. | 21. Cependant, un jour propice arriva, lorsque Hérode, à l'anniversaire de sa naissance, donna un festin à ses grands, aux chefs militaires et aux principaux de la Galilée. 22. La fille d'Hérodiad entra dans la salle ; elle dansa, et plut à Hérode et à ses convives. Le roi dit à la jeune fille : Demande-moi ce que tu voudras, et je te le donnerai. 23. Il ajouta avec serment : Ce que tu me demanderas, je te le donnerai, serait-ce la moitié de mon royaume. 24. Étant sortie, elle dit à sa mère : Que demanderai-je ? Et sa mère répondit : La tête de Jean-Baptiste. | |

• **Mc. 6:21a** “*Cependant un jour propice arriva, lorsque Hérode, à l'anniversaire de sa naissance, donna un festin à des grands, aux chefs militaires et aux principaux de la Galilée.*” :

Aux yeux de l'Eternel, ces notables ne sont **pas grands du tout** ! Pas un seul n'osera s'opposer à l'ordre criminel du roi de ce monde. Il y a pourtant parmi eux des soldats qui ont été **braves au combat** !

Ce festin a lieu dans la **forteresse de Machaerus** (Macheronte), près de la Mer Morte. Elle servait souvent de résidence à Hérode. C'est aussi là que **Jean-Baptiste** avait été emprisonné.

a) La conjonction “**cependant**” relie ce passage à une parenthèse historique de Marc qui éclaire sur l'origine de la haine d'Hérodiad envers Jean-Baptiste, et qui éclaire donc toute cette scène du meurtre de ce prophète :

Mc. 6:17-20 (versets déjà examinés dans l'étude n° 32) “(17) *Car Hérode lui-même avait fait arrêter Jean, et l'avait fait lier en prison, à cause d'Hérodiad, femme de Philippe, son frère* (en fait : son demi-frère), *parce qu'il l'avait épousée, (18) et que Jean lui disait : Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère. (19) Hérodiad était irritée contre Jean, et voulait le faire mourir. (20) Mais elle ne le pouvait ; car Hérode craignait Jean, le connaissant pour un homme juste et saint ; il le protégeait, et, après l'avoir entendu, il était souvent perplexe, et l'écoutait avec plaisir.*”

• L'attitude d'Hérode envers Jean reflétait une **crainte sincère mais superstitieuse** de Dieu, et aussi un **calcul politique** l'obligeant à tenir compte de l'opinion du peuple favorable à Jean (une émeute pouvait discréditer Hérode auprès des Romains).

• “**Philippe**” (= “*Philippe le Béotien*”, ou “*Philippe I*”), premier mari de sa nièce Hérodiad, et dont il est question ici en Mc. 6:17, ne doit pas être confondu avec “**Philippe le tétrarque**”. Il était fils d’Hérode le Grand et de **Mariamne II** (fille du souverain sacrificateur Simon), donc demi-frère d’Hérode Antipas, mais il n’eut jamais le titre de tétrarque.

b) C'est un “*jour propice*” pour **Satan** et pour ses **complices humains**.

Ce sera aussi, apparemment, un autre “*jour favorable*” pour Satan, quand il pourra faire assassiner Jésus.

Ce qui dérouta les hommes, c'est que **Dieu n'intervient absolument pas pour sauver son prophète, animé, qui plus est, de l'Esprit d'Elie** ! Les Ecritures racontaient pourtant comment l'Eternel avait enlevé Elie !

Jésus lui-même, qui était capable de calmer une tempête et de ressusciter des morts, **n'a rien entrepris** pour venir en aide à son **cousin** !

Es. 55:8-9 “(8) *Car mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies, dit l'Éternel. (9) Autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont élevées au-dessus de vos voies, et mes pensées au-dessus de vos pensées.*”

Ps. 139:16-17 “(16) *Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient ; et sur ton livre étaient tous inscrits les jours qui m'étaient destinés, avant qu'aucun d'eux existât. (17) Que tes pensées, ô Dieu, me semblent impénétrables ! Que le nombre en est grand !*”

Certains notables, **religieux** ou non, étaient peut-être intervenus, par calcul ou par conviction, pour faire libérer Jean, mais Dieu n'avait même pas appuyé leur démarche. Lors de l'arrestation de Jésus, la seule intervention divine visible avant la Croix sera un songe accordé à la femme de Pilate (Mt. 27:19).

c) Les religieux ennemis du Verbe ont pensé, dans les deux cas, que la non intervention de Dieu prouvait le bien-fondé de leur opposition.

Mt. 27:39-42 “(39) *Les passants l'injuriaient, et secouaient la tête, (40) en disant : Toi qui détruis le temple, et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même ! Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix ! (41) Les principaux sacrificateurs, avec les scribes et les anciens, se moquaient aussi de lui, et disaient : (42) Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même ! S'il est roi d'Israël, qu'il descende de la croix, et nous croirons en lui.*”

• **Mt. 14:6, Mc. 6:22** “*La fille d'Hérodiade entra dans la salle ; elle dansa ... au milieu des convives, ... et plut à Hérode et à ses convives. Le roi dit à la jeune fille : Demande-moi ce que tu voudras, et je te le donnerai.*” :

La prestation donnée par une **jeune fille de la haute noblesse d'Israël** pendant les festivités qui accompagnaient le repas, n'était peut-être pas prévue par les invités.

Les invités en ont été d'autant plus marqués. Cela “*leur a plu*”. Ils ne savent pas que cette **danse** prépare un **meurtre**, celui d'un homme envoyé par Dieu avec un message !

Salomé s'est sans doute donnée en spectacle à **l'instigation de sa mère**. Celle-ci ne pensait peut-être pas gagner la tête de Jean-Baptiste le jour-même, mais elle avait formé sa fille pour en faire une **arme politique** et une **complice** dévouée et sans scrupule, à son profit.

Le texte n'accrédite pas l'imagerie traditionnelle qui aime dépeindre une danse lascive de Salomé :

- cela n'aurait **pas “plu”** aux notables religieux présents,
- cela n'aurait **pas servi** les ambitions à long terme de la jeune princesse.

• **Mt. 14:7, Mc. 6:23** “*... de sorte qu'il promit avec serment de lui donner ce qu'elle demanderait ... ce que tu me demanderas, je te le donnerai, serait-ce la moitié de mon royaume.*” :

a) Nul ne pouvait obliger cette jeune princesse d'Israël à se donner ainsi en spectacle. Son acte était donc considéré comme un **hommage rare** aux invités, et donc au tétrarque lui-même.

Haman, l'ennemi des Juifs exilés, avait, pour la même raison, été flatté et honoré quand Esther, la femme même du roi, l'avait invité à un festin (Est. 5:4-9).

Par sa **danse volontaire**, cette princesse **a honoré publiquement le souverain**. Celui-ci se doit de **l'honorer en retour** par une plus grande offrande.

C'est alors qu'Hérode est victime de son **orgueil de despote** en voulant étaler avec faste une générosité de souverain tout-puissant.

Il suffit de peu de chose à Satan pour faire tomber les hommes.

b) **Hérode** offre la moitié d'un royaume dont il n'est **même pas roi** (il n'est que tétrarque usurpateur d'un territoire sous contrôle romain) ! Cependant ce titre de roi, que Rome lui refusait, lui était donné par courtoisie.

Cet **Iduméen** n'était pas de descendance davidique, et il était donc, comme Satan, un **usurpateur** aux yeux de Dieu. Satan avait lui aussi offert à Jésus le royaume d'un monde qui n'était pas à lui.

c) C'est au cours du festin préparé par **Esther** que le roi Assuérus a prononcé un **serment** identique qui allait coûter la vie à Haman, l'ennemi des Juifs. Satan prend sa revanche.

Est. 5:6 “Et pendant qu'on buvait le vin, le roi dit à Esther : *Quelle est ta demande ? Elle te sera accordée. Que désires-tu ? Quand ce serait la moitié du royaume, tu l'obtiendras.*”

• **Mc. 6:24** “*Etant sortie, elle dit sa mère : Que demanderai-je ? Et sa mère répondit : La tête de Jean-Baptiste.*” :

La réaction de cette **mère** est effrayante par la **rapidité** et par la **cruauté** délibérée de la décision qu'elle fait partager à sa **filles**.

La connivence complice de sa **filles** à un tel conseil est tout aussi effrayante.

Les invités d'Hérode et Hérode ont trouvé plaisir à la danse du diable qui sait prendre de **belles apparences**.

a) Il est remarquable que Jean-Baptiste, **prophète animé par l'Esprit d'Elie**, soit persécuté par la haine de cette **femme impie du souverain du peuple décadent**, de même qu'Elie avait été poursuivi par la haine de **Jézabel**, une Sidonienne **impie** (1 R. 17:31), femme d'Achab, roi d'une **dynastie illégitime** sur un **peuple apostat**.

b) Dans les deux cas, ces femmes sont ennemies acharnées du Dieu d'Israël. Elles ont épousé un mari (Achab pour l'une, Antipas pour l'autre) qui **prétend adorer l'Eternel**, mais qui est plus **superstitieux** que spirituel, un mari esclave de ses pulsions.

Jézabel tuait sans hésiter pour satisfaire ses **convoitises** (cf. le meurtre de Naboth, 1 R. 21:5). **Hérodias** a divorcé de Philippe, et a épousé Antipas par **ambition**, et elle tue par **vengeance** et pour écarter un obstacle. L'église apostate, une fausse épouse, a de même tué tout au long des siècles.

c) Ces deux femmes tuent les **prophètes** de l'Eternel (1 R. 18:4). Dans les deux cas, il y a la volonté de **tuer la voix confirmée de Dieu**. L'église apostate a fait de même (Ap. 17:6).

Dans les deux cas, il y a eu un **mariage interdit par la Loi** (mariage avec une étrangère idolâtre pour Achab, mariage avec sa belle-sœur pour Hérode Antipas). L'église apostate a épousé le monde et l'idolâtrie (Ap. 2:20).

Dans les deux cas, la **filles** (**Athalie** femme de Joram, et **Salomé**) est aussi impie et sanguinaire que la **mère**. De même, la “*grande prostituée*” a des filles qui lui ressemblent (Ap. 17:5).

Ni Achab, ni Hérode Antipas ne voulaient tuer eux-mêmes l'Elie de leur temps. Dans les deux cas, l'église “*officielle*” n'a pas participé directement au meurtre, mais son indifférence, son rejet de l'Esprit prophétique ont laissé le champ libre aux ténèbres.

d) Ces deux femmes, **Hérodias** et **Jézabel**, préfigurent l'**église apostate** ennemie de la Parole vivante et confirmée, une église qui est une **prostituée spirituelle** et qui a **des filles tout aussi impures** ! L'Apocalypse qui décrit l'état spirituel de l'église issue des Nations au cours des siècles le confirme :

Ap. 2:20-25 (lettre à l'église de Thyatire) “*Mais ce que j'ai contre toi, c'est que tu laisses la femme Jézabel, qui se dit prophétesse (un magistère mensonger), enseigner et séduire mes serviteurs, pour qu'ils se livrent à l'impudicité (c'est-à-dire à l'idolâtrie) et qu'ils mangent des viandes sacrifiées aux idoles. (21) Je lui ai donné du temps, afin qu'elle se repentît, et elle ne veut pas se repentir de son impudicité. (22) Voici, je vais la jeter sur un lit, et envoyer une grande tribulation à ceux qui commettent adultère avec elle, à moins qu'ils ne se repentent de leurs œuvres. (23) Je ferai mourir de mort ses enfants ; et toutes les Églises connaîtront que je suis celui qui sonde les reins et les cœurs, et je vous rendrai à chacun selon vos œuvres. (24) A vous, à tous les autres de Thyatire, qui ne reçoivent pas cette doctrine, et qui n'ont pas connu les profondeurs de Satan, comme ils les appellent, je vous dis : Je ne mets pas sur vous d'autre fardeau ; (25) seulement, ce que vous avez, retenez-le jusqu'à ce que je vienne.*”

Ap. 17:1-2 “(1) Puis un des sept anges qui tenaient les sept coupes vint, et il m'adressa la parole, en disant: Viens, je te montrerai le jugement de la grande prostituée qui est assise sur les grandes eaux. (2) C'est avec elle que les rois de la terre se sont livrés à l'impudicité, et c'est du vin de son impudicité que les habitants de la terre se sont enivrés.”

Apoc. 19:2 “... il a jugé la grande prostituée qui corrompait la terre par son impudicité, et il a vengé le sang de ses serviteurs en le redemandant de sa main.”

| MATTHIEU 14 | MARC 6 | LUC, JEAN |
|--|--|-----------|
| <p>8. A l’instigation de sa mère,</p> <p>elle dit : Donne-moi ici,</p> <p>sur un plat, la tête de Jean-Baptiste.</p> <p>9. Le roi fut attristé ; mais, à cause de ses serments et des convives,</p> <p>il commanda qu’on la lui donne,</p> <p>10. et il envoya</p> <p>décapiter Jean dans la prison.</p> <p>11. Sa tête fut apportée sur un plat, et donnée à la jeune fille, qui la porta à sa mère.</p> <p>12. Les disciples de Jean</p> <p>vinrent prendre son corps, et l’ensevelirent.</p> <p>Et ils allèrent l’annoncer à Jésus.</p> | <p>25. Elle s’empressa de rentrer aussitôt vers le roi, et lui fit cette demande : Je veux que tu me donnes</p> <p>à l’instant,</p> <p>sur un plat, la tête de Jean-Baptiste.</p> <p>26. Le roi fut attristé ; mais, à cause de ses serments et des convives, il ne voulut pas refuser.</p> <p>27. Il envoya sur-le-champ un garde,</p> <p>avec l’ordre d’apporter la tête de Jean-Baptiste.</p> <p>28. Le garde alla décapiter Jean dans la prison, et apporta la tête sur un plat. Il la donna à la jeune fille, et la jeune fille la donna à sa mère.</p> <p>29. Les disciples de Jean, ayant appris cela, vinrent prendre son corps, et</p> <p>le mirent dans un sépulcre.</p> | |

• Mt. 14:8, Mc. 6:25 **“Elle s’empressa de rentrer aussitôt vers le roi, et lui fit cette demande : je veux que tu me donnes ... ici ... à l’instant, sur un plat, la tête de Jean-Baptiste.”** :

a) Hérodiade ne veut pas prendre le moindre risque de laisser passer une telle occasion. Pour se prémunir contre un **revirement** d’Hérode, elle précipite l’action : c’est à son instigation que sa fille **“s’empresse”**, et qu’elle demande **devant tous** que la promesse soit honorée **“à l’instant”**. La même rage animait Jézabel :

1 R. 19:1-2 *“(1) Achab rapporta à Jézabel tout ce qu’avait fait Élie, et comment il avait tué par l’épée tous les prophètes. (2) Jézabel envoya un messenger à Élie, pour lui dire : Que les dieux me traitent dans toute leur rigueur, si demain, à cette heure, je ne fais de ta vie ce que tu as fait de la vie de chacun d’eux !”*

Dans son désir de **voir de ses propres yeux** la tête de Jean, il y a plus que de la méfiance soucieuse d’avoir la **preuve** de l’exécution. Il y a là une **volonté d’avilir** le prophète, de **défier** ce qu’il représente.

b) Selon Josephus, Hérode Antipas, alors en **guerre contre le roi Arétas** des Nabatéens (dont il venait de répudier la fille), résidait à cette époque avec sa cour dans la **forteresse de Machaerus**, dans la Pérée, là même où Jean était emprisonné. L’ordre a ainsi pu être exécuté en **quelques minutes**.

c) La **tragédie est brutale, rapide, odieuse**. Il n’y a là que **sauvagerie, orgueil du pouvoir, ambition, iniquité, etc.** Tous ces détails ont peut-être été rapportés par des serviteurs amis de Jean-Baptiste. Pas un seul des invités n’a pu ou voulu dissuader Hérode de commettre ce crime.

Rom. 3:13-17 *“(13) Leur gosier est un sépulcre ouvert ; ils se servent de leurs langues pour tromper ; ils ont sous leurs lèvres un venin d’aspic ; (14) leur bouche est pleine de malédiction et d’amertume ; (15) ils ont les pieds légers pour répandre le sang ; (16) la destruction et le malheur sont sur leur route ; (17) ils ne connaissent pas le chemin de la paix.”*

Le meurtre est l’un des moyens utilisés par Satan pour empêcher la Parole de Dieu d’être annoncée.

C’est la nature profonde de Satan qui est ici dévoilée. Telle est **sa façon de gouverner les hommes**.

d) Si certains de ces acteurs disaient croire en l’existence du Dieu d’Israël, ils n’avaient jamais vraiment recherché sa face. **Festoyer** à côté d’un prophète emprisonné injustement ne leur avait pas coupé l’appétit. La vision de la tête de Jean a dû cependant en faire frémir plusieurs.

La **culpabilité d'Hérode**, qui fréquentait les religieux et embellissait le temple, qui trouvait plaisir à écouter Jean, est plus grande que celle de **Belschatsar**, roi païen d'un pays païen, profanant les ustensiles du temple lors d'un festin à Babylone (Dan. 5).

• **Mc. 6:26** *“Le roi fut attristé ; mais, à cause de ses serments et des convives, il ne voulut pas refuser.”* :

Le festin d'Hérode est gâché.

a) Hérode avait eu les **moyens** et le **temps** de s'informer sur la pensée de Dieu.

Il avait eu le **privilege** d'entendre à loisir un prophète qui avait accepté de lui parler et de répondre à ses questions !

Il savait que Jean était un homme *“juste et saint”* et même *“l'écoutait avec plaisir”* (Mc. 6:20).

Hérode avait encore la **possibilité de rejeter** cette requête inique, car il était facile de montrer qu'elle ne s'inscrivait pas dans les mots et l'esprit de son serment.

Mais il aimait trop les fausses lumières du monde.

Il y a **du remords** dans la *“tristesse”* d'Hérode, mais il n'y a aucune **repentance** envers Dieu. La même **folie** spirituelle incompréhensible sera à l'œuvre chez **Judas Iscariot** qui ira jusqu'à se suicider.

b) En ce jour anniversaire de la **naissance** d'Hérode, sa **mort** éternelle est scellée.

- **Hérode Antipas** appartient au même groupe d'hommes que **Caïn, Pharaon, Judas, Caïphe**, etc.

- L'Eternel avait de même consacré du temps à **avertir Caïn** qui avait ainsi eu la **possibilité de choisir** la voie de la Lumière, mais qui avait préféré les ténèbres.

- Le **crime de Caïn** n'était **pas imputable à la chute** de ses parents (sinon Caïn n'aurait pas été **responsable**, et n'aurait donc pas été **coupable**). Son crime venait de son propre fonds, et c'est par son **libre arbitre** qu'il a **choisi** de résister à Dieu qui l'avertissait. **Même sans la chute** de ses parents, Caïn aurait choisi la révolte (en **choisissant de satisfaire ses convoitises**), comme Satan l'avait fait lui-même. C'est cette **affinité** de l'âme avec le **Serpent** ancien qui fait de ces hommes des *“fils du malin”* (Mt.13:38), et donc des *“fils de la perdition”*.

Aucun de ces hommes n'aurait reconnu avoir choisi le camp du Serpent !

- Ce qui conduit ces hommes à la perdition, ce n'est **pas une fatalité** héréditaire (Jésus est mort pour nous en délivrer), mais une *“nouvelle naissance”* en Satan, une *“naissance d'en-bas”*, volontaire.

- En cela, Caïn, Hérode, Judas, etc., réagissent **comme Satan l'avait fait** avant eux dans le monde céleste. C'est en cela qu'ils sont une *“même semence”* issue des profondeurs insondables du libre arbitre de l'âme.

- **Mille ans de conversation** avec des prophètes et de **miracles** ne changeraient rien (Lc. 16:31).

Un **serment stupide** et la **peur de l'opinion de sujets pervers** ont eu plus de poids que la justice de Dieu. Selon Josephus, les Juifs attribuèrent la défaite d'Hérode devant Arétas à ce crime.

• **Mt. 14:10, Mc. 6:27-28** *“Il envoya sur-le-champ un garde ... décapiter Jean dans sa prison ... le garde alla décapiter Jean et apporta la tête sur un plat. Il la donna à la jeune fille, et la jeune fille la donna à sa mère.”* :

a) C'est un **soldat**, formé *“à la romaine”*, qui a exécuté l'ordre : le terme grec *“spekoulator”* est en effet la transcription du latin *“spiculator”* qui désignait, dans l'armée romaine, un garde du corps et un exécutant des peines capitales.

Ce sont des **soldats romains** qui crucifieront Jésus. L'église de Rome fera souvent appel au glaive des rois d'Europe pour faire taire le message de Dieu.

Mais il est aussi possible qu'Hérode ait adopté pour son armée l'organisation et les titres de l'armée romaine.

b) Jean était emprisonné depuis environ un an. Jean est mort en **vainqueur**. Jésus avait anticipé cette **victoire** devant la délégation des disciples de Jean :

Mt. 11:6 *“Heureux celui pour qui je ne serai pas une occasion de chute !”*

Mt. 10:39 *“Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera.”*

Hérode et Hérodiad **croient avoir vaincu** celui qu'ils croyaient être leur ennemi. Ce sont eux les vaincus. Les peurs de la superstition vont désormais accabler Hérode de son vivant.

c) La transmission de la tête de Jean entre des mains impures ressemble à un **rituel** des ténèbres. Toutes les mains qui touchent à ce plat participent à une coupe des démons. Tous les anges de Dieu observent la scène.

• **Mt. 14:12 Mc. 6:29** “*Les disciples de Jean ayant appris cela vinrent prendre son corps, ... et l’ensevelirent ... le mirent dans un sépulcre. ... et ils allèrent l’annoncer à Jésus.*” :

Ce n’était pas la première fois que les disciples de Jean s’approchaient de Jésus et de ses disciples.

Les deux groupes n’ont **jamais cessé de communiquer**. Les deux groupes n’étaient pas de trop pour annoncer la proximité du Royaume et la nécessité de la repentance.

L’incarcération de Jean, puis sa mise à mort, ne changeaient rien : le **messager** avait été réduit physiquement au silence, mais **le message** faisait toujours entendre sa voix, et il la fait encore entendre.

C’est néanmoins une page nouvelle qui s’ouvre pour ces “*orphelins*” qui étaient restés auprès du prophète précurseur pour l’aider et le consoler. C’est tout naturellement qu’ils se tournent vers Jésus.

Mais peut-être que certains d’entre eux espèrent trouver en Jésus un **chef de guerre** comme David, qui **balaierait Hérode** (et les Romains) et vengerait Jean-Baptiste.

La prédication de Jésus va prendre désormais une nouvelle dimension. **L’heure est venue**, selon le **calendrier de Dieu**, de révéler plus largement le **plan de Dieu** et la **nature de Jésus-Christ**.
